Dossier d'inscription

Année 2016/2017

Nom et prénom de l'enfant : _____

Né(e) le : ____/____/_____ A : _____

Garçon ☐ Fille ☐ Age : _____ ans

Numéro de téléphone portable du jeune : ____. ____. ____. ____. ____

E-mail du jeune : _____@_____

Responsable légal du jeune :

E-mail des parents : _____@_____

Mère ou tutrice :	**Père ou tuteur :**
Nom :_____	Nom :_____
Prénom :_____	Prénom :_____
Adresse :_____	Adresse :_____
_____	_____
Tél. fixe : ____. ____. ____. ____. ____	Tél. fixe : ____. ____. ____. ____. ____
Tél. port. : ____. ____. ____. ____. ____	Tél. port. : ____. ____. ____. ____. ____
Tél. travail : ____. ____. ____. ____. ____	Tél. travail : ____. ____. ____. ____. ____

Numéro de sécurité sociale dont dépend l'enfant : ___.____.____.____._____._____.____

Numéro d'allocataire C.A.F _____ Quotient Familial : _____

En cas d'urgence, et s'il n'est pas possible de joindre le responsable légal du jeune, prévenir :

M._____ Tél. : ____. ____. ____. ____. ____

M._____ Tél. : ____. ____. ____. ____. ____

Déclaration du responsable légal:

Je soussigné(e) _____ responsable légal désigné ci-dessus :

- autorise mon enfant à participer aux activités du service jeunesse,
- autorise Gières Jeunesse à publier sur son site internet, ses plaquettes et autres documents édités, les photos d'activités sur lesquelles pourraient apparaître mon enfant,
- autorise le service jeunesse à m'envoyer des informations sur mon adresse éléctronique,

- déclare avoir reçu et pris connaissance du règlement intérieur, m'engage à le respecter et à le faire respecter par mes enfants

☐ **Décharge de responsabilité**

J'autorise mon enfant à rentrer seul à son domicile à la fin des activités de Gières Jeunesse

Autres personnes habilitées à venir chercher le jeune :

Nom	Tél	Nom	Tél
_____		_____	

Fait à Gières, le ____/____/20 Signature

Conformément aux dispositions de la Commission Nationale Informatique et Libertés,
nous vous rappelons que vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès et de rectification
auprès de notre association (loi du 6 janvier 1978, article 27)